

## Plan d'actions 2013-2015, au 15 novembre 2013, avec l'objectif d'une diminution de 10 % des émissions de GES

**Remarque préliminaire :** les bâtiments abritant l'administration des affaires culturelles de l'État (Hôtel Scrive et immeuble Pigier à Lille, et le Palais Saint-Vaast à Arras) sont des immeubles anciens protégés au titre des monuments historiques ou situés en espace protégé au titre du code du patrimoine. En conséquence, il convient de rappeler que toutes les actions visant à la réduction des GES devront être engagées dans le respect de la réglementation en matière de patrimoine.

bâtiments	types d'actions	suivi
<b>Hôtel Scrive</b> <i>Hôtel part. XIX°  Aile Manufacture  rénovée en 1998  (MH inscrit)</i>	<b>Études complémentaires</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Audit faisant un diagnostic précis de l'état des installations et des circuits électriques, afin de chiffrer et planifier les travaux à réaliser.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic évaluant le risque d'affaissement des planchers.</li> </ul>	
	<b>Travaux sur le bâtiment</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Menuiseries : remplacement des menuiseries extérieures existantes par des menuiseries de même type à vitrage 4/16/4 argon faiblement émissif (<math>U = 1,5 \text{ W/m}^2\text{K}</math> pour les fenêtres et <math>2 \text{ W/m}^2\text{K}</math> pour les portes fenêtres).</li> <li><i>En option : masticage et remplacement des vitrages existants par des vitres isolantes de type Van Ruysdael ou par pose de doubles menuiseries intérieures.</i></li> </ul>	<i>Conditionné à la programmation du BOP 309</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans les combles non aménagés, pose d'un isolant de 25cm.</li> </ul>	<i>Id.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Façades de l'Hôtel Scrive et de la Manufacture : pose de 12 cm d'isolant intérieur, permettant d'atteindre et de dépasser les valeurs de référence imposée par la RTE. Cette isolation sera posée par l'intérieur pour éviter les modifications des façades.</li> </ul>	<i>Id.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plancher bas : pose de 10 cm d'isolant permettant d'atteindre et de dépasser les valeurs de référence imposées par la RTE.</li> </ul>	<i>Id.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Refixation des parquets à la jonction des ailes A et B au 2<sup>ème</sup> étage.</li> </ul>	<i>Id.</i>
	<b>Actions sur les systèmes</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suite à de nombreux dysfonctionnements en raison d'une installation vieillissante, les pompes de chauffage doivent être changées.</li> </ul>	<i>Id.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une VMC Hygro B afin de diminuer la consommation de vapeur.</li> </ul>	<i>Id.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remise aux normes des circuits et des installations électriques.</li> </ul>	<i>Id.</i>
	<b>Actions sur les réglages</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle et mise à niveau des équipements.</li> </ul>	<i>Id.</i>	
<b>Actions sur le matériel</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs non équipés.</li> </ul>	<i>Id.</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de détecteurs de présence dans les parties communes (couloirs, sanitaires).</li> </ul>	<i>Id.</i>	
<b>Pigier</b> <i>Immeuble XIX°  réhabilité en 2008  (non protégé)</i>	<b>Travaux sur le bâtiment</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Menuiseries : remplacement de sept fenêtres du 2<sup>ème</sup> étage par des menuiseries à double vitrage.</li> <li><i>En option : masticage et remplacement des vitrages existants par des vitres isolantes de type Van Ruysdael.</i></li> <li>Réalisation d'une couverture pour protéger l'escalier des intempéries pouvant provoquer d'importantes inondations en sous-sol, entraînant un risque de détérioration des archives et des réserves archéologiques.</li> </ul>	<i>Conditionné à la progr. du BOP 309</i>  <i>Conditionné à la progr. du BOP 309</i>
	<b>Actions sur les systèmes</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une VMC Hygro B afin de diminuer la consommation de vapeur.</li> </ul>	<i>Id.</i>

	<b>Actions sur les réglages</b>	
	- Contrôle et mise à niveau des équipements.	<i>Id.</i>
	<b>Actions sur le matériel</b>	
	- Mise en place de détecteurs de présence dans les parties communes (couloirs, escalier, sanitaires).	<i>Id.</i>
	<hr/>	
<b>Saint-Vaast</b> <i>Anc. abbaye XVIII<sup>e</sup> partie aménagée en 2010 (MH classé)</i>	<b>Étude complémentaire</b>	
	- Audit énergétique afin de chiffrer et planifier les travaux à réaliser.	
	<b>Travaux sur le bâtiment</b>	
	- Assainissement du sous-sol.	<i>en cours</i>
	- Menuiseries : masticage et remplacement des vitrages existants par des vitres isolantes de type Van Ruysdael.	<i>cond. BOP 309</i>
	<b>Actions sur les réglages</b>	
	- Contrôle et mise à niveau des équipements.	<i>Id.</i>
	<b>Actions sur le matériel</b>	
	- Mise en place de détecteurs de présence dans les parties communes (couloirs, escalier, sanitaires).	<i>Id.</i>
		<hr/>
<b>Ensemble de la DRAC</b>	<b>Étude complémentaire</b>	
	- Finalisation du bilan d'émissions des gaz à effet de serre (scope 3)	<i>en cours</i>
	<b>Actions sur le matériel</b>	
	- Imprimantes, photocopieurs : diminution des équipements (non remplacement des imprimantes personnelles au profit d'imprimantes communes multifonctions).	<i>en cours</i>
	- Suppression des équipements électriques d'appoint (radiateurs), sauf dépannage.	<i>en cours</i>
	- Remplacement des luminaires les plus énergivores par des appareils performants : 280 lampes à incandescence de 60W seront remplacées par des ampoules basse consommation de 15W ; toutes les ampoules halogènes de 50, 70 et 300W seront respectivement remplacées par des LED de 5,7W et de 70W.	<i>en cours</i>
	- Diminution de la température de consigne de chauffage (meilleur contrôle de la température ambiante par la pose de robinets thermostatiques et éventuellement renforcé par la réalisation de l'isolation du bâti ou des revêtements confort thermique des murs) ; l'audit estime à 15 % l'économie d'énergie pour une diminution à 19° de la température du chauffage de 8h à 20h, avec un réduit à 16° la nuit et 12° les weekends.	<i>en cours</i>
	<b>Déplacements professionnels</b>	
	- À la suite d'une étude réalisée en 2012 sur la gestion et l'utilisation du parc automobile (PA) de la DRAC dans une perspective de développement durable, des fiches actions ont été rédigées, proposant des consignes sur l'utilisation rationnelle du PA (covoiturage), de la réservation des véhicules, les alternatives au déplacement en véhicule de service (transports en commun), l'entretien du PA et son renouvellement.	<i>en cours</i>
	- En 2012 et 2013, remise aux domaines de 6 véhicules de plus de sept ans, achat d'une voiture hybride (d'autres acquisitions sont prévues dans le cadre du renouvellement du PA).	<i>en cours</i>
	- Réduction des déplacements professionnels en train (utilisation de l'équipement pour visio-conférences, limitation des participations aux colloques professionnels).	<i>en cours</i>
	<b>Actions sur les comportements</b>	
	- Campagne de sensibilisation des agents sur l'utilisation de l'éclairage, de la bureautique et de l'eau chaude avec l'objectif de réduire de 1 à 5% la facture énergétique du service.	<i>À lancer</i>
	- Sensibilisation des agents afin de réduire les achats de consommables (encre, papier) et les déchets.	<i>À lancer</i>
	- Campagne de sensibilisation des personnels, afin d'inciter les agents à utiliser les transports en commun pour se rendre au travail (contrat déjà passé avec Transpole sur la participation de 50% à l'achat des coupons mensuels).	<i>engagé</i>

---

*L'ensemble de ces mesures devrait permettre de contrôler à terme le fonctionnement de la DRAC avec un objectif de réduction de 15 % de la consommation d'énergie, pour une réduction de 10 % des émissions de GES.*

---

**Adresse du site où est mis à disposition le plan d'actions de réduction des GES 2013 – 2015 :**

[www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nord-Pas-de-Calais/Actualite-des-parutions/](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nord-Pas-de-Calais/Actualite-des-parutions/)

Directrice régionale : **Marie-Christiane de LA CONTÉ**

Responsable du suivi : **Jean-Marie CLAUSTRE**  
Fonction : Conseiller pour l'architecture, le cadre de vie et le développement durable

Adresse : **Direction régionale des affaires culturelles**  
Hôtel Scrive,  
3, rue du Lombard – CS 80016  
59041 – LILLE

Téléphone : 00 (0)3 28 36 61 14  
@mail : [jean-marie.claustre@culture.gouv.fr](mailto:jean-marie.claustre@culture.gouv.fr)

---